

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

FACILITER L'ACCÈS DES DEMANDEURS D'ASILE AU MARCHÉ DU TRAVAIL - (N° 935)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, Mme Corneloup, M. Ray, M. Cordier et M. Jeanbrun

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à permettre le maintien sur le territoire national de personnes n'ayant pas vocation à y demeurer et détournant nos procédures d'accueil par leur complexification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier l'objectif de cette proposition de loi.